



# RISQUES NATURELS

commune de **HUEZ** en OISANS

Ministère de l'Équipement et du Logement - Groupe d'Études et de Programmation (cellule Réseaux et Servitudes) 9 quai Créqui, 38 Grenoble

l  
é  
g  
e  
n  
d  
e

- ZONES DE GLISSEMENTS
- ZONES DANGEREUSES
- ZONES SUBMERSIBLES
- COULOIRS D'AVALANCHES
- COULOIRS TORRENTIELS
- LIMITE COMMUNALE
- ZONE DE CONSTRUCTION AVEC PROTECTION

pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.  
 Émis le 13 JANV 1976  
 Pour le Préfet :  
 Le Chef de Bureau :

établi le 30 8 . 1972  
 modifié le . 197

Echelle 1 / 10 000